

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale NOVEMBRE 2023



OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL le mercredi 29 novembre

Le partenariat entre le Comité des fêtes et la Ville de Valdahon va une nouvelle fois porter ses fruits avec la mise en place d'un beau marché de Noël place de Gaulle **du 29 novembre au 3 décembre** prochains.

Tous les ingrédients seront réunis pour sublimer ce marché traditionnel de Noël : encore plus de chalets en bois pour accueillir les nombreux exposants, un spectacle quotidien en déambulation, des décorations importantes avec sapins, lumières et figurines sans oublier les animations permanentes phares avec la patinoire, le manège et le village de Noël. La restauration sera le point fort de cette édition : des bretzels (sucrés ou salés), des tartes flambées, des galettes, des marrons chauds ou encore crêpes, entre autres raviront toutes les envies et tous les palais. Les bénévoles du Comité des Fêtes sont prêts à vous accueillir autour de boissons chaudes. Et pour les plus frileux, le comité a investi dans un spacieux chalet qui sera installé au cœur du marché sur le parking de la Maison des Services pour ne rien manquer de l'ambiance. Et pour finir en beauté le dimanche 3 décembre, la ville propose un spectacle de feu pour clôturer les 5 jours d'ouverture du marché.

« UN MARCHÉ DE NOËL
ENCORE PLUS FÉRIQUE »



Chères Valdahonnaises,
Chers Valdahonnais,

Alors que notre continent européen vit depuis février 2022 au rythme d'une guerre effroyable déclenchée contre le peuple ukrainien, nous avons tous été à nouveau profondément marqués par le déferlement de violence au Proche-Orient qui a de fortes répercussions jusqu'en France. Nous ne pourrons jamais nous résoudre à la souffrance endurée par des civils innocents et ne pouvons qu'appeler de nos vœux une paix durable entre les peuples. L'assassinat abject du professeur Dominique Bernard à Arras nous a également profondément touchés. Comme beaucoup de services publics et de collectivités, nous lui avons rendu hommage devant la mairie lors d'une minute de silence.

Dans ce contexte très sensible et instable, la Première ministre a d'ailleurs décidé depuis le 13 octobre 2023, d'élever la posture Vigipirate au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire. Comme vous avez pu le constater, l'affiche Vigipirate est placardée sur tous nos bâtiments publics nous obligeant à redoubler de vigilance durant cette période

Coorganisée par l'Est Républicain, l'association des maires du Doubs et l'association des maires ruraux du département, la cinquième édition des Lauriers des collectivités locales du Doubs s'est tenue le 18 octobre dernier à Baume-les-Dames. Des collectivités du département du Doubs étaient en lice pour récompenser des initiatives dans différentes catégories comme la préservation du patrimoine, l'animation du territoire, l'aménagement et développement du territoire, la solidarité, la transition écologique et développement durable. Notre commune a été nommée, pour la première fois, dans la catégorie innovation pour la mise en place du scanner (et bientôt de l'IRM) à Valdahon. Nous n'avons pas remporté les lauriers qui ont été remis à Badevel pour leur commune connectée et nous les félicitons.

Valdahon est très fière de compter parmi ses sportifs deux champions de France de Quad. Camille et Sylvain Petit, sœur et frère, licenciés au Moto Club de Valdahon. Leurs parents peuvent être très heureux et fiers de leurs parcours de champions. Ce sont des exemples pour de nombreux jeunes ! La passion et beaucoup de travail mènent au succès, c'est indéniable. Toutes mes félicitations pour ces titres prestigieux dans leurs jeunes et prometteuses carrières ! Nous savons malheureusement que le club de moto valdahonnais est en sursis. Rappelons aussi que la ville ne possède plus la compétence dans la gestion du terrain du Motocross qui se trouve implanté sur la zone industrielle et commerciale gérée depuis quelques années par la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs ayant compétence.

Pour des raisons uniquement économiques (en raison de l'implantation de la nouvelle déchèterie qui sortira de terre en 2026), il nous a été impossible de défendre cette belle association fondée

par le regretté Michel Laurençot dont nous gardons tous en mémoire un excellent souvenir.

Nous avons eu dernièrement une réunion avec Monsieur le Sous-Préfet à Pontarlier au sujet des ZAER (Zone d'accélération des énergies renouvelables) qu'il faudrait définir sur l'ensemble du territoire, notamment sur les communes pour permettre l'installation de production d'EnR (Énergies renouvelables comme l'éolien, les panneaux photovoltaïques, le solaire thermique, le bois, la géothermie, la méthanisation, ou encore l'hydroélectricité). Aucune exigence de taille (maxi/mini) n'est formulée. Ces zones peuvent être définies sur un terrain privé et/ou public. Il reste donc aux collectivités à identifier des zones en privilégiant bien sûr les sites artificialisés comme les zones d'activités économiques, les toitures, les parkings etc. Cette nouvelle mission communale est coordonnée par la Communauté de Communes qui devra proposer des pistes pour le 31 décembre 2023. Inutile de vous préciser que le délai semble très court pour ne pas dire trop court pour mener une véritable réflexion, c'est pourquoi nous allons demander un report de ce délai.

Le nouveau restaurant Mc Donald's a ouvert ses portes début novembre. Je leur souhaite tous mes vœux de réussite. Toute nouvelle installation à Valdahon est un service supplémentaire apporté à la population et facteur d'emplois et d'attractivité.

Les élus, les agents et les bénévoles du Comité des Fêtes s'affairent depuis plusieurs mois dans la préparation du Marché de Noël qui représente un investissement important de travail. Je vous invite à découvrir le beau programme au cœur de cette édition. Nous avons besoin plus que jamais de moments féériques et joyeux ainsi que d'un lieu de rencontres et d'échanges en ces temps particulièrement anxiogènes et sensibles. Nul doute que l'accent sera porté à la sécurité de ce marché pour que la fête soit belle et le reste. Je vous invite donc à venir nombreux sur les 5 jours d'ouverture vous régaler les papilles et les yeux !

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

Cœur de ville



VIE MUNICIPALE

- **Agenda municipal**
Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 7 décembre à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

- **Rendez-vous en ligne pour CNI/Passeport**

<http://www.valdahon.com/vos-demarches/prendre-un-rendez-vous-pour-un-passeport-ou-une-carte-didentite.html>

- **Ouverture de la mairie**
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

- **INFOS PERTURBATIONS**
sur www.valdahon.com



Tout savoir sur les travaux, les routes coupées, les problèmes de réseaux,...

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

S'est tenue samedi 11 novembre, la cérémonie commémorant la Victoire et la Paix le 11 novembre 1918, jour anniversaire de l'Armistice et rendant hommage à tous les morts pour la France.



Sous la présidence de Mme le Maire, Sylvie Le Hir accompagnée de nombreuses autorités civiles et militaires, la cérémonie s'est déroulée sous une pluie battante devant le monument aux morts. Malgré ces intempéries, ils ont été nombreux à venir rendre hommage aux morts, aux combattants tombés pour la France, notamment les enfants des écoles élémentaires venus entonner la Marseillaise.



DOSSIERS DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS

Le retrait des dossiers de subventions pour les associations pourra s'effectuer en mairie dès maintenant.

ATTENTION! La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 décembre 2023. Pour être étudiés, les dossiers devront être transmis, complets, accompagnés de l'ensemble des pièces justificatives.

ÉCHOS NOUVEAUX

Restaurant McDonald's

Implanté 10 rue du Gros Chêne, près du Lidl, il est ouvert tous les jours.

La journée de Bellevue

vous propose une cuisine au feu de bois. Vente à emporter de pizzas, panuozzos, plats cuisinés, grillades sur pierre.

Et aussi desserts, boissons et service traiteur.
6 rue de Bellevue - Tél. 07 56 82 67 13
mail : founeedebelevue@gmail.com

Comité de liaison à Consolation

Dans le cadre des liens Armée Municipalité, ce sont deux rendez-vous annuels importants d'échanges et de suivis de dossiers communs qui ont lieu chaque année. François Cucherousset, président de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs a souhaité inviter les membres du comité de liaison à se rendre à Consolation-Maisonnette et présenté plus particulièrement au Colonel Jérémie Gavalda, commandant du 13e RG toutes les compétences et services de la Communauté de Communes et le site naturel de Consolation.



Les nouveaux ÉQUIPEMENTS

AIRES DE JEUX DES ENFANTS

Les aires de jeux permettent à nos enfants de se défouler et de s'amuser en plein air en toute sécurité. Elles transmettent de nombreux bienfaits aux enfants aussi bien physiquement que socialement.



Dans l'aire de jeux du lotissement Notre Dame, rue Adelphe Daudey,

a été mis en place un sol souple amortissant en caoutchouc en lieu et place de la Gravelette. Ce sol souple spécialement fabriqué pour un usage en extérieur est également très résistant aux intempéries, aux multiples passages et courses d'enfants. Il est aussi très robuste face aux variations de température. Ce sol a pour fonction d'atténuer des chocs en cas de chute.

La ville compte aujourd'hui 3 parcs de jeux : dans les quartiers Beauséjour-Malpommiers et Daudey ainsi que derrière l'église. Une nouvelle « moto » a fait son apparition dans le square de l'église en remplacement de celle trop vétuste et à risques. Un investissement de 1 200 € a donc été nécessaire pour l'achat de ce matériel spécifique et adapté aux enfants et à leur sécurité. De plus, de nombreux défauts du sol technique de chaque jeu ont été comblés.



Pour information, courant octobre le parc a été fermé provisoirement en raison de travaux. Il a permis en partie (la météo n'a pas permis d'achever totalement ces travaux) de réparer les soubassements de l'église qui menaçaient la sécurité des enfants.

De
sal
déj
ciga
l'in
à l'e
Serv
colle
Tcha
de ci
pollu

TOUTOUNETTES



La ville vient de renforcer les équipements de ramassage des déjections canines, rue du Pont (distillerie), près de l'école Monnet (Square Maulbronn), rue du Collège et rue de la Piscine renforçant les 6 équipements actuels. Les équipements délivrant des sachets permettent aux propriétaires de chiens de ramasser facilement les déjections de leur animal, évitant ainsi que celles-ci ne souillent les trottoirs, les parcs, les jardins et les autres espaces publics.

Devant les espaces de jeux, le gymnase et son annexe, la salle de la Musique et l'Espace Ménétrier, des cendriers ont déjà été installés pour inciter les fumeurs à y éteindre leur cigarette et déposer leurs mégots. La ville a programmé l'installation prochaine de nouveaux cendriers à l'entrée de la Maison des Sports, devant la Maison des Services et de la Médiathèque. Ces mégots sont ensuite collectés puis recyclés et non incinérés par la société Comégot. Un recyclage ciblé de ces déchets car le mégot de cigarette est considéré comme un déchet toxique et très dangereux.



COMPOSTAGE PUBLIC

La commune de Valdahon en partenariat avec Préal Haut-Doubs et la communauté de communes des portes du Haut-Doubs va mettre en place deux sites de compostage pour les déchets organiques

- Rue de la Lièze
- Rue du Collège



Un accompagnement sera proposé pour les habitats et des seaux sont disponibles pour faciliter le transport des déchets vers ces composteurs.

Vous souhaitez composter sur l'un de ces sites. Rendez-vous pour l'inauguration

**le SAMEDI 9 décembre
à 11 h 00**

en face du collège pour récupérer un seau à compost.

Les déchets de cuisine et de jardin représentent 30 % du poids de notre bac gris d'ordures ménagères ! Collecter, transporter et incinérer nos déchets coûtent cher... Par ailleurs, incinérer des déchets composés à 80 % d'eau ne paraît pas très logique, surtout quand il existe un moyen très simple de traiter soi-même ses déchets organiques : le compostage !

Urbanisme

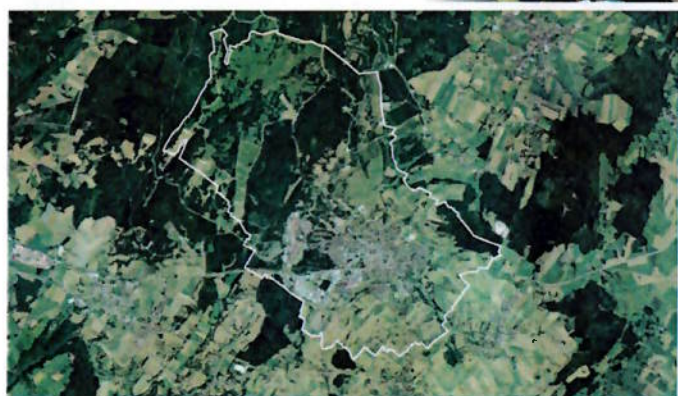
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle d'un ensemble de communes qui définit le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement dans les années à venir et le formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol.

Une enquête publique se déroule actuellement sur l'ensemble du territoire des Portes du Haut Doubs qui porte sur 3 objets :

- l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) valant Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD);
- l'abrogation de 10 cartes communales;
- la révision du zonage d'assainissement des communes de la CCPHD.

Pourquoi un plan à l'échelle intercommunale

L'échelle intercommunale, en phase avec la réalité d'un bassin de vie, s'impose donc aujourd'hui comme l'échelle la plus cohérente pour la réalisation de ce nouveau document d'urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) s'inscrit comme l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement. Il définira les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivreront les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...) des particuliers, professionnels ou organismes publics.



La Commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public et recevra les observations pendant les permanences :

Mairie de Valdahon

- **samedi 25 novembre de 9 h 00 à 12 h 00**

- **mercredi 6 décembre de 14 h 00 à 17 h 00**

Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs à Valdahon

- **mercredi 13 décembre de 14 h 00 à 17 h 00**

L'enquête publique est également accessible à distance ! Vous pouvez participer par voie dématérialisée à tout moment du 2 novembre 2023 à 9 h 00 au 13 décembre 2023 à 17 h 00 via le registre électronique à l'adresse :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4808>

**Pour
Valdahon,
vous avez des observations
ou des questions**



Culture

UNE PREMIÈRE RÉUSSIE DE LA RÉSIDENCE D'ARTISTES

Grâce au Département du Doubs et à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, les artistes de la Cie du Punk à Mouton ont été accueillis pendant une semaine par la Ville de Valdahon. Cette résidence d'une semaine leur a permis de travailler sur leur nouvelle création: «La Remuée #3 - Tristan et Yseult».

En début de résidence, la ville avait organisé un temps d'échanges et de questionnement sur l'Amour avec les résidents de la Résidence autonomie Denise Viennet. Ces rencontres ont été tellement enrichissantes qu'elles vont nourrir l'écriture de leur nouveau spectacle.



Et c'est en fin de résidence, que la Cie du Punk à Mouton a eu le plaisir de présenter devant une centaine de personnes son spectacle « Le Comte de Monte-Cristo » à l'Espace Ménétrier.

Les 3 acteurs ont multiplié les changements de costumes et de personnages. En 1 h 15, ils ont donné vie dans un décor minimaliste à l'histoire rocambolesque d'Edmond Dantès d'Alexandre Dumas, devant un public totalement conquis.



Télécharge l'app pass Culture et découvre les bons plans culture près de chez toi !

LE PASS CULTURE

Le Pass culture est un dispositif ouvert à tous les jeunes de moins de 18 ans. Son objectif : leur permettre d'avoir accès plus facilement à la culture. Le Pass culture vous permet de bénéficier d'un crédit qui varie en fonction de votre âge et que vous pouvez utiliser pour réserver des offres culturelles près de chez vous.

Pour bénéficier du Pass culture, il y a seulement deux conditions à remplir :

- avoir entre 15 et 18 ans,
- résider en France métropolitaine ou en Outre-mer.

Le Pass culture est l'occasion d'assurer un accès privilégié à la culture pour tous les jeunes. Alors, si vous avez entre 15 et 18 ans, n'attendez plus pour installer le Pass culture sur votre smartphone. Pour en savoir plus également, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34959>

BILLET DE LA MINORITÉ : Les élus de la minorité n'ont pas communiqué de billet pour cette édition.

ANIMATIONS & CULTURE

à la médiathèque Brachotte

ESCAPE GAME « LUX IN TENEBRIS »

En décembre,

Vous avez aimé Le Nom de la Rose? Vous adorerez Lux in tenebris. Vous voilà propulsé dans un thriller médiéval dont vous êtes le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous sillonnez le village à la recherche des indices pour confondre le meurtrier.

Libre accès pendant les heures d'ouverture –
Public: adulte et ado

En collaboration avec la Médiathèque départementale du Doubs.



ATELIER CRÉATIF ENFANTS

Mercredi 6 décembre et samedi 9 décembre
à 14h30.

Création de cartes de vœux et cartes de Noël grâce à une technique adaptée du « string art » (technique artistique qui consiste à créer des dessins ou des motifs en enroulant ou en tissant de la ficelle autour d'épingle qui ont été fixés sur une planche).

Inscription obligatoire à une seule séance / Enfants à partir de 8 ans.



LECTURE KAMISHIBAI

Mercredi 13 décembre spécial « Noël » à 10h30

Une histoire de Noël est racontée aux enfants. La lecture sera accompagnée de musique.

Public: enfants à partir de 8 ans.

ATELIER CRÉATIF ADULTE

Vendredi 15 décembre à 14h30.

Création de cartes de vœux et cartes de Noël grâce à une technique adaptée du string art (technique artistique qui consiste à créer des dessins ou des motifs en enroulant ou en tissant de la ficelle autour d'épingle qui ont été fixés sur une planche). Inscription obligatoire.



Samedi 16 décembre à 10h30

HEURE DU CONTE SPÉCIAL « NOËL »

L'équipe de la médiathèque invite les enfants à entrer dans la douceur de Noël en savourant de magnifiques contes.

Enfants à partir de 3 ans / Inscription obligatoire.

HEURE DU CONTE

Samedi 25 novembre à 10h30.

Des histoires seront racontées pour entraîner les enfants dans l'imaginaire et découvrir de nouveaux livres.

Enfants entre 3-7 ans.

Agenda

Samedi 25 novembre

Ciné « Smile » (ciné pour tous) à 14h30 au Cinéma Pax - Une séance Tous Publics, à tarif familial, adaptée à l'accueil de personnes et familles concernées par le handicap et les troubles du comportement. Présence de bénévoles du Ciné Pax pour accompagner les familles, son adapté, absence de publicité et bandes-annonces.

Projection du film « Les Trolls 3 ». Durée: 1 h 32

Tarif: 4,50 €

Mercredi 29 novembre

Pour les plus de 60 ans, cinéma avec l'ADMR à 14h30

5,50 € la séance au cinéma PAX.

Projection du film « Sage-Homme »

Inscription au 03 81 56 22 44

Du 29 novembre au 3 décembre

Marché de Noël Place de Gaulle

Mercredi 29 novembre de 14h à 21h

Jeudi 30 novembre de 17h à 21h

Vendredi 1er décembre de 17h à 21h

Samedi 2 décembre de 11h à 21h

Dimanche 3 décembre de 11h à 20h

Jeudi 30 novembre

Film « Partir à l'aventure » projeté à 20h au Ciné-Pax et suivi d'un débat dans le cadre du festival Alimentterre et organisé par le CCFD Terre Solidaire 25

Jeudi 14 décembre

Foire mensuelle Place de Gaulle

Dimanche 17 décembre

Concert de Noël de la Chorale du Plateau à l'Église St Michel à 15h

Dimanche 17 décembre

Compétition départementale de tennis de table organisée par le CTT de Valdahon au gymnase Pierre Nicot de 8h à 19h.

Samedi 23 décembre

Spectacle de danse de Noël à 17h30 à l'Espace Ménétrier organisé par Sundanse

Mercredi 27 décembre

Coupe Bourgogne Franche-Comté de Cyclo-Cross organisée par le Vélo Club de Valdahon de 9h à 17h au départ du gymnase Pierre Nicot. Buvette sur place.

